

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



**STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE
(SCAPP 2016-2030)**

COMITE DE DEVELOPPEMENT SECTORIEL 6 :

**EMPLOI, JEUNESSE ET MEILLEURE RESILIENCE DES
COUCHES LES PLUS VULNERABLES**

**NOTE ANNUELLE SECTORIELLE DE MISE EN ŒUVRE (NASMO) DE LA SCAPP POUR
L'ANNEE 2018**

Septembre 2019

Sommaire

LISTE DES ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES ENCADRES.....	4
RESUME ANALYTIQUE.....	5
INTRODUCTION.....	8
I. EMPLOI POUR TOUS ET PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	10
I.1. PROMOTION DE L'EMPLOI COMME VECTEUR DE PARTAGE DE LA PROSPERITE.....	10
I.2. PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	15
II. MEILLEURE RESILIENCE DES COUCHES LES PLUS VULNERABLES	17
II.1. PROTECTION SOCIALE, EGALITE, GENRE, ENFANCE ET FAMILLE	17
II.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.....	26
II.3. ACCES A L'ELECTRICITE ET AUX HYDROCARBURES.....	27
II.4. PROMOUVOIR LES SECTEURS DU BATIMENT ET DE L'HABITAT	27
IV. ANNEXES	29
ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CDS 6.....	31

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP :	Alimentation en Eau Potable
ATPC :	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BM :	Banque Mondiale
CAON :	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur Nation du FED
CDS :	Comités de Développement Sectoriels
CRENAS :	Centre de Récupération Nutritionnelle en Ambulatoire pour Sévère
CRENI :	Centre de Récupération Nutritionnelle en Interne
CS :	Chantier Stratégique
CSU :	Couverture Sanitaire Universelle
CTC :	Comité Technique de Coordination
DC-SCAPP :	Direction de la Coordination de la SCAPP
DGIPCE :	Direction Générale de l'Investissement Public et de la Coopération Economique
FED :	Fonds Européen pour le Développement
MASEF	Ministère des affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MEI :	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
MHA :	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MS :	Ministère de la Santé
NASMO :	Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre de la SCAPP
ODD :	Objectifs de Développement Durable
ONS :	Office National de la Statistique
PIP :	Programme d'Investissement Public
RAMO :	Rapport Annuel de Mise en Œuvre de la SCAPP
SCAPP :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Protégée
SNJSL	Stratégie Nationale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
SSE :	Système de Suivi Evaluation
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique)
TADAMOUN :	Agence Nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage, de l'insertion et de lutte contre la pauvreté
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication
UE :	Union Européenne
UNFPA :	Fonds des Nations-Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Programmation et réalisation d'activités de l'ANAPEJ en 2017 et 2018	10
Tableau 2 : Taux de déficit en emplois par sexe et par classe d'âge	12
Tableau 3 : Portefeuille de projets de promotion de l'emploi	13
Tableau 4 : Financement de la promotion de la jeunesse et des sports inscrit au PIP	16
Tableau 5 : Financement des projets de protection sociale et du genre inscrit au PIP	25
Tableau 6 : Financement des projets de d'habitat et d'urbanisme inscrit au PIP	28
Tableau 7 : Liste des membres du CDS 6 « Emploi, Jeunesse et Groupes vulnérables »	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cadre conceptuel et volume du déficit en emploi.....	11
---	----

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Profil de l'emploi en Mauritanie	12
--	----

RESUME ANALYTIQUE

La Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée (SCAPP) adoptée par la Mauritanie constitue le cadre de référence pour toutes les actions de développement entreprises par l'Etat, les organismes publics et les Partenaires Techniques et financiers au cours de la période 2016-2030. La SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques correspondant à ses objectifs stratégiques : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions.

Le levier stratégique N°2 comporte quatre chantiers stratégiques à savoir : (i) Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle (ii) Amélioration des conditions d'accès aux services de santé ; (iii) Emploi pour tous et promotion de la jeunesse, de la culture et du sport ; (iv) Meilleure résilience des couches les plus vulnérables.

Le chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport, comprend deux interventions à savoir : (i) Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous et (ii) Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports

Le Chantier stratégique des mesures spécifiques d'inclusion sociale, il comprend quatre (4) interventions qui sont : (i) Protection sociale, égalité genre, enfance et famille, sécurité alimentaire ; (ii) Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement ; (iii) Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures et (iv) Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat.

Le présent rapport annuel du CDS 6 a pour objectif de faire le bilan détaillé des actions prioritaires, l'analyse de l'efficacité des mesures prises et le niveau et l'analyse des indicateurs inscrits dans la matrice. Il est structuré en fonction des six interventions composant les deux chantiers couverts et pour chacune d'elles sont mentionnés les objectifs, les réalisations, le financement, les perspectives et les recommandations, le cas échéant.

L'intervention « Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous » a pour objectif de développer l'accès des citoyens, notamment les femmes, les jeunes, les diplômés et les habitants du monde rural à des opportunités d'emploi de qualité.

Le document de stratégie nationale de l'Emploi 2018-2030, précise que la main d'œuvre potentielle (690 000 personnes) se répartit en trois catégories : des inactifs, contraints au nombre de 345000, des découragés ou désemparés au nombre de 103000, des disposés à travailler en cas d'opportunité au nombre de 156000 et enfin en attente de reprise qui sont au nombre de 86000. Pour face à ces besoins en matière d'emploi et d'insertion, les activités ont porté sur la validation et le partage de la stratégie nationale de l'emploi et sur le renforcement des capacités des acteurs à travers : la réalisation d'une étude d'intégration des objectifs dans les secteurs de BTP et agropastoral ; sur la formation d'insertion dans les métiers de Bâtiments et Travaux Publics, sur la valorisation des produits locaux (approche HIMO).

Par ailleurs, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) a déployé d'importants efforts en matière de formation, d'accompagnement pour permettre à des centaines de jeunes d'accéder à des emplois décents, en particulier à travers le développement des compétences, le travail indépendant ou leur accompagnement dans la recherche de l'emploi.

Pour le financement de cette intervention, une enveloppe de 77 millions MRU est inscrite pour la promotion de l'emploi, en particulier des jeunes, au niveau du PIP, qui vient s'ajouter aux autres financements éventuels non-inscrits au PIP.

L'intervention « Promotion de la jeunesse et du sport » a pour objectif de mobiliser le financement de la stratégie de promotion de la jeunesse et d'accélérer sa mise en œuvre, en vue d'une participation accrue des jeunes au développement socioéconomique du pays. Dans le cadre de cette intervention, d'importantes activités ont été réalisées notamment en matière de formation, et de sensibilisation des jeunes sur les dangers de l'extrémisme violent mais aussi sur la citoyenneté, sur l'accès aux nouvelles technologies. Le PNIDDLE, le projet SWEED, le projet Prévention des Conflits et de Promotion du Dialogue Interculturel et d'autres partenaires techniques et financier ont accompagné et soutenu les efforts du Département à travers la construction/réhabilitation de stades et de complexes destinés aux jeunes, le financement d'initiatives portées par les jeunes, la mise en place de centres d'écoute à travers le pays, etc.

Pour le financement de cette intervention, au niveau du PIP 2018, il est inscrit un montant de 65 millions MRU, hormis certains financements de PTF non enregistrés au PIP. Quant à l'enveloppe 2018-2020, elle atteint 160 millions MRU.

L'intervention « Protection sociale, égalité genre, enfance et famille, sécurité alimentaire » vise à assurer la protection sociale des populations vulnérables, à augmenter leur résilience à l'insécurité alimentaire et à réduire les écarts de genre.

Dans ce domaine diverses actions ont été entreprises pour assurer la protection sociale des couches vulnérables et pour augmenter la résilience à l'insécurité alimentaire.

En matière de sécurité alimentaire, le suivi de la situation alimentaire, la mise en œuvre de programmes spéciaux, (boutiques communautaires, assistance au cheptel, les secours d'urgence et l'opération Ramadan, la distribution d'intrants agricoles et la réalisation/réhabilitation de digues et de barrages) sont autant de mesures qui ont permis d'augmenter la résilience des couches vulnérables et de faire face aux chocs climatiques.

Pour faire face aux effets néfastes de la malnutrition et de la sous-alimentation en particulier au niveau des femmes allaitantes et des enfants, diverses actions ont été menées dont notamment : l'ouverture de 75 CRENAM à Nouakchott et 30 autres dans les wilayas du nord du pays (prise en charge d'environ 5.200 enfants malnutris), et l'approvisionnement de 400 autres à travers le pays. Dans le domaine de la prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq (5) ans, plus de 100 000 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de programmes de sensibilisation.

La mise en œuvre des filets sociaux au niveau de l'Agence TADAMOUN, et du Programme National Tekavoul a permis de relever substantiellement le niveau de résilience des couches vulnérables dans plusieurs régions du pays. Dans ce cadre, 30 512 ménages pauvres soit 205 911 individus ont bénéficié du transfert monétaire trimestriel contribuant à améliorer le bien-être des mères et des enfants au sein de ces ménages.

Le bilan des réalisations en matière d'égalité de genre, enfance et famille concerne essentiellement la formation des monitrices, la capacitation des femmes, la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion du genre, la sensibilisation et la mobilisation des communautés autour de l'abandon des violences basées sur le genre notamment les MGF et sur le changement de comportement en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes.

En 2018, une enveloppe de 705 millions MRU est inscrite au PIP, à laquelle il faudra ajouter d'autres moyens octroyés par des PTF.

En matière d'habitat et de promotion de l'habitat social, les principales actions ont porté sur : (i) la construction de 600 logements économiques à Zouerate, (ii) la construction de 148

logements sociaux en zone de recasement au profit des familles sinistrées de la « kebba du wharf ; (iii) la construction de 50 logements dans la ville nouvelle de Chami ; et (iv) la construction par TADAMOUN de 706 logements sociaux au profit de 706 familles pauvres dans les quartiers déshérités de Nouadhibou (soit 4236 personnes).

Les projets d'habitat et d'urbanisme financés sur budget de l'Etat sont financés à hauteur de 1 716 millions MRU en 2018 et 3 497 millions MRU sur la période 2018-2020.

En matière d'accès à l'eau potable, d'importants efforts ont été fournis et des acquis importants obtenus : les réalisations entre 2015 et 2018 ont permis de porter le taux d'accès au niveau national à 70 %, selon les estimations des services du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Les grands projets du Dhar et de l'Aftout Echergui d'hydraulique très orientés vers l'accès des populations vulnérables à l'eau potable ont été poursuivis et étendus pour couvrir davantage de zones et de villages ruraux du triangle de l'espoir et du Hodh Charghi. A cette extension, il y a lieu de mentionner la réalisation de plus de 54 systèmes d'AEP équipés en solaires pour les populations les plus défavorisées dans les wilayas du Hodh Charghi, du Hodh Gharbi, du Brakna et du Gorgol

En matière d'accès à l'électricité, le taux de ménages ayant accès à l'électricité a atteint 42% en 2018. Dans les zones urbaines, le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité est nettement plus important, il est estimé à 76 % en moyenne en 2018. Mais en zones rurales, le taux d'accès est encore faible atteignant les 6% en moyenne.

En matière de diversification des sources de production de l'électricité, les efforts déployés ont permis de faire passer la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie à 42 % en 2018 selon les données issues du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines.

INTRODUCTION

La Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030 adoptée par la Mauritanie constitue sa vision stratégique de développement et le cadre de référence pour toutes les actions de développement entreprises par l'Etat, les organismes publics et socioprofessionnels, les Partenaires Techniques et financiers au cours de la période 2016-2030. Elle intègre l'Agenda 2030 et les cibles classées prioritaires pour le pays parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

La SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques correspondant à ses objectifs stratégiques : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions. La stratégie est mise en œuvre à travers des plans quinquennaux dont le premier couvre la période 2016-2020 est composé de 15 chantiers stratégiques, à mettre en œuvre à travers 59 interventions prioritaires correspondant à des réformes, des programmes, des projets ou des actions significatives.

Pour le suivi de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de développement, il était indispensable de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation capable de fournir l'information appropriée aux instances concernées dans les délais requis. Ce nouveau dispositif de suivi-évaluation s'est inspiré des acquis et des insuffisances du dispositif en vigueur au cours des dernières années tout en y apportant les améliorations significatives aussi bien en termes de montage que de dispositions pour l'opérationnalisation.

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place comporte les instances suivantes : un Comité Interministériel de Pilotage (CIP), un Comité Elargi de Concertation (CEC), un Comité Technique de Coordination, des Groupes Techniques de Levier (GTL), des Comités de Développement Sectoriels (CDS) et des Comités Régionaux de Développement (CRD). Neuf CDS ont été mis en place à la place des 27 Comités Techniques Sectoriels (CTS) chargés précédemment du suivi de la mise en œuvre du CSLP et relevant chacun d'un ministère ou d'une institution.

La nouvelle réforme de la SCAPP a mis en place Neuf (9) comités de développement sectoriels qui tiennent compte des 15 chantiers stratégiques composant les 3 leviers stratégiques de la SCAPP à raison de trois comités par levier, comme proposé par l'étude d'opérationnalisation du Système de Suivi et Evaluation (SSE) de la SCAPP menée en 2018.

Chaque CDS regroupe des représentants des différents ministères ou institutions concernés par la thématique du chantier, des représentants de la société civile et du secteur privé intervenant dans le secteur ainsi que des partenaires techniques et financiers. Pour animer les travaux de ces CDS, trois experts ont été placés au sein de la Direction de Coordination de la SCAPP (DC-SCAPP) pour appuyer chacun l'élaboration des rapports des CDS et du levier dont ils ont la charge.

Le levier stratégique N°2 comporte quatre chantiers stratégiques à savoir : (i) Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle (ii) Amélioration des conditions d'accès aux services de santé ; (iii) Emploi pour tous et promotion de la jeunesse, de la culture et du sport ; (iv) Meilleure résilience des couches les plus vulnérables. Les deux derniers sont

pris en charge par un seul CDS (CDS 6) alors que pour les deux autres ils sont pris en charge par respectivement le CDS 4 et le CDS 5.

Chacun des chantiers comporte en son sein un certain nombre d'interventions. Le premier chantier du CDS 6 en comporte deux à savoir : **(i) Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous et (ii) Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports. Quant au second chantier du CDS 6, il en comporte 4, à savoir : (i) Protection sociale, égalité genre, enfance et famille ; (ii) Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement ; (iii) Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures et (iv) Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat**

La mission dévolue aux CDS est essentielle dans le processus de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la SCAPP et comporte notamment l'élaboration d'un rapport analytique sectoriel annuel de la mise en œuvre de la SCAPP dans le secteur concerné, et le suivi des performances spécifiques obtenues vers l'atteinte des objectifs y compris les ODD.

Le présent rapport annuel du CDS 6 se situe dans ce cadre et a pour objectif de faire le bilan détaillé des actions prioritaires, l'analyse de l'efficacité des mesures prises et le niveau et l'analyse des indicateurs inscrits dans la matrice. Il est structuré en fonction des six interventions composant les deux chantiers couverts et pour chacune d'elles sont mentionnés les objectifs, les réalisations, le financement, les perspectives et les recommandations, le cas échéant.

I. EMPLOI POUR TOUS ET PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

I.1. PROMOTION DE L'EMPLOI COMME VECTEUR DE PARTAGE DE LA PROSPERITE

◆ Objectifs de l'intervention relative à la promotion de l'emploi

Pour donner à la croissance économique un caractère inclusif, les orientations de la SCAPP visent à faire accompagner la transformation de l'économie par des programmes spécifiques de promotion de l'emploi, notamment en direction des diplômés, des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, avec l'utilisation, chaque fois que cela est possible, de l'approche "haute intensité de main d'œuvre" pour le développement des infrastructures.

De même, il est prévu que ces programmes soient encadrés par une actualisation de la politique de l'emploi et le renforcement de ses mécanismes de coordination et bénéficient de la mise à niveau des services publics d'emplois et la mise en place d'un partenariat dynamique avec le secteur privé.

◆ Réalisations de l'intervention relative à la promotion de l'emploi

Le chômage des jeunes sans qualification (hommes et femmes) et des diplômés (11.8% en 2017, ENE-SI 2017), la précarité des emplois du secteur informel, la faible part des femmes et du monde rural dans la production de la richesse sont autant de défis qui doivent être relevés à travers la nouvelle approche de la SCAPP plaçant l'emploi comme objectif prioritaire de développement. Il s'agit pour le Gouvernement d'assurer l'emploi productif et le travail décent pour tous et promouvoir l'emploi comme vecteur de partage de la prospérité (ODD 8. Cible 8.5) et ce à travers l'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) couvrant la période 2018-2030. La SNE a été effectivement adoptée en 2018 et sa mise en œuvre entamée.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie nationale, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et de la Modernisation de l'administration a mené plusieurs actions de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emplois dont notamment :

- Organisation d'ateliers de validation et de partage de la stratégie nationale de l'emploi ;
- Réalisation d'une étude d'intégration des objectifs dans les secteurs de BTP et agropastoral ;
- L'actualisation du dispositif juridique organisant l'attribution des permis de travail ;
- Formation d'insertion dans les métiers de Bâtiments et Travaux Publics, filature du poil de chameau, la coiffure, la couture, la boucherie et la cordonnerie ;
- Formation pour la valorisation des produits locaux (approche HIMO) ;

Le tableau ci-dessous renseigne sur les efforts déployés par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) en 2017 et 2018 pour permettre à des centaines de jeunes d'accéder à des emplois décents, en particulier à travers le développement des compétences, le travail indépendant ou leur accompagnement dans la recherche de l'emploi.

TABLEAU 1 : PROGRAMMATION ET REALISATION D'ACTIVITES DE L'ANAPEJ EN 2017 ET 2018

Programmes	Actions programmées	2017			2018		
		Situation Cible	Réalisation	Taux de réalisation en %	Situation Cible	Réalisation	Taux de réalisation en %
Développement de Compétence	Formation en création et gestion des AGRs et des PME	334	381	115	347	347	100
	Formation à la carte	290	290	100	340	340	100
Travail indépendant	Financement PME et AGR (48 PME et 63 AGR)	240 (48 PME et 63 AGR)	287	120	260 (72 PME et 188 AGR)	260	100
	Professionnel pour chaque cité	42	42	100	48	48	100
	Suivi et appui des promoteurs		0	100	210	210	100
	Programmes spécifiques (femmes, Handicapés et Retraités civils et militaires et assimilés)	52	52	100	39	39	100
Accompagnement du public cible	Prospection et accompagnement	210	130	62	170	170	100
	Stages (Khoutwa)	100	115	115	103	163	158
	Insertion définitive et temporaire	120	201	168	211	267	127
	Experts du fonds	71	71	100	71	71	100

Source : ANAPEJ

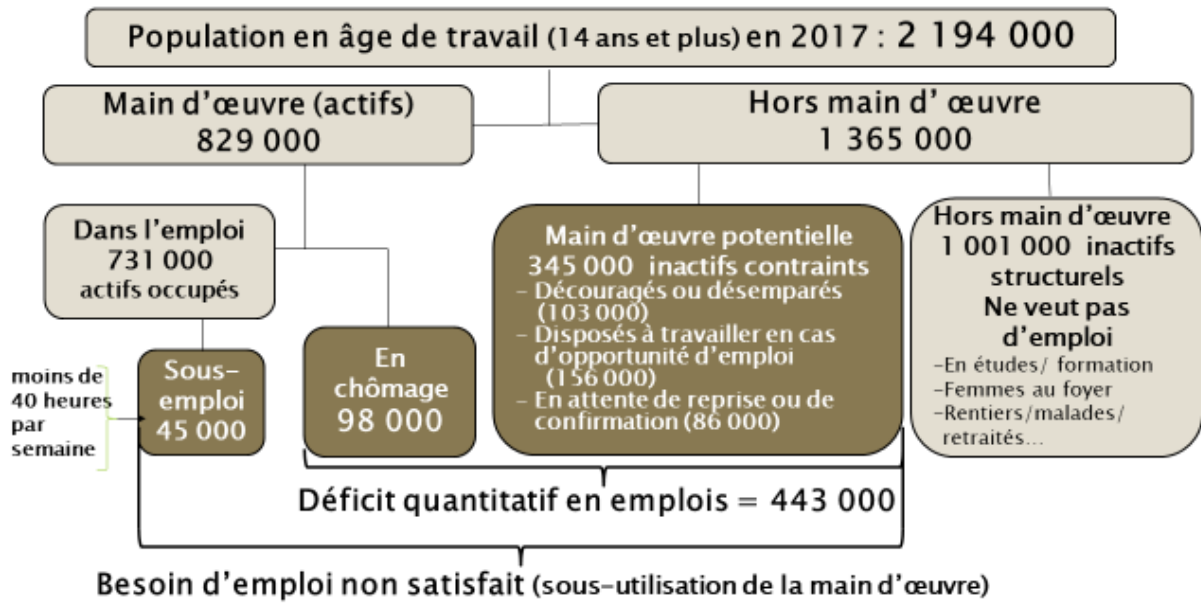
◆ Défi et problématique du déficit en emploi

Au-delà du taux de chômage estimé à 11,8% en 2017, se pose la problématique du déficit d'emploi estimé à 42,1% qui comprennent, outre les chômeurs, la main d'œuvre potentielle formée des inactifs contraints, soit au total 443 000 personnes, auquel il faudrait ajouter le sous-emploi pour aboutir au besoin d'emploi non satisfait, autrement dit la sous-utilisation de la main d'œuvre (figure ci-dessous).

Le tableau ci-dessous informe sur la distribution de ce taux de déficit d'emplois selon le sexe et les tranches d'âge et fait ressortir une concentration de ce déficit en emplois parmi les femmes et les jeunes.

FIGURE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET VOLUME DU DEFICIT EN EMPLOI

MESURE DU DÉFICIT EN EMPLOI SELON L'ENQUÊTE ENE-SI 2017



Source : Ministère de l'Emploi. Stratégie nationale de l'Emploi 2018-2030. Décembre 2017

TABEAU 2 : TAUX DE DEFICIT EN EMPLOIS PAR SEXE ET PAR CLASSE D'AGE

Sexe	15-24 ans	25-34 ans	35-59 ans	60 ans et plus	Total
Masculin	38,3%	27,3%	20,2%	24,3%	26,1%
Féminin	69,6%	61,4%	51,0%	54,4%	58,9%
Total	55,2%	45,1%	34,5%	34,7%	42,1%

Source : SNE 2018-2030

ENCADRE 1 : PROFIL DE L'EMPLOI EN MAURITANIE

Profil de l'emploi selon l'enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel 2017 (ENESI)

- *Le taux de chômage estimé à 11,8% en 2017*
- *Le chômage est très élevé dans les centres urbains : 17% à Nouadhibou, 16% à Nouakchott,*
- *Le chômage est très élevé chez les jeunes (20-24 ans), 24,1% en 2017 contre 18,1% en 2012, soit une augmentation de 6 points,*
- *La grande majorité des travailleurs occupent des emplois non permanents (33,3%), précaires (54,1%) ou non décents (10,6%),*
- *Le flux annuel de demandeurs d'emploi est estimé à 50 000 personnes*
- *La capacité d'absorption du marché du travail ne dépasse pas 25 000 personnes*
- *Le secteur formel occupe 13,7% de la population active en milieu urbains*
- *Le secteur informel emploie 60% de la population active en milieu urbains*
- *Les principaux secteurs d'activité en termes d'emploi sont : le secteur rural (31%), le commerce (25%), l'administration publique (14,3%).*

◆ **Financement de la promotion de l'emploi**

Une enveloppe de 77 millions MRU est inscrite pour la promotion de l'emploi, en particulier des jeunes, au niveau du PIP, qui vient s'ajouter aux autres financements éventuels non-inscrits au PIP. Quant à la programmation 2018-2020, elle est de 177 millions MRU.

TABLEAU 3 : PORTEFEUILLE DE PROJETS DE PROMOTION DE L'EMPLOI

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Coût total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Promotion des opportunités d'emploi pour les jeunes Mauritanien/Appui à la FTP	2013	2019	USA-USAID	60	Don	17,50	32,50
Promotion de l'emploi des jeunes/ ANAPEJ	2015	2019	RIM	780	Budget	32,40	67,40
Projet d'Appui à la Formation et à l'Emploi des Jeunes (PAFEJ)	2015	2019	RIM	10	Budget (CP)	0,00	1,07
Projet d'Appui à la Formation et à l'Emploi des Jeunes (PAFEJ)	2014	2021	BAD-BAD	88	Don	18,00	57,10
Prog. National Intégré Appui Micro Petite Entreprise (PNIME)	2008	2019	RIM	80	Budget	9,00	19,00
				1 018		77	177

Source : PIP/DGIPCE/MEI

◆ **Perspectives pour la promotion de l'emploi**

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SCAPP, le département envisage la réalisation des principales activités suivantes :

- Adoption et mise en œuvre de la stratégie nationale de l'emploi ;
- Organisation d'un atelier pour la mobilisation des ressources ;

- Adoption des textes sur l'intermédiation ;
- L'appui à la MPE à travers la formation et le microcrédit ;
- L'amélioration des performances des IMF pour le développement d'une meilleure offre de la micro finance ;
- Le développement de l'approche HIMO à travers la mise en place de chantiers écoles ;
- Actualisation de la base de données de l'ANAPEJ ;
- Renforcement des capacités de gouvernance et de pilotage de l'ANAPEJ
- Redéfinition des missions de l'ANAPEJ et mise en place d'un contrat Programme ;

◆ Recommandations

Il est recommandé de mettre en œuvre le plan d'action opérationnel de la SNE et d'en faire un suivi annuel, afin de résorber progressivement les déficits quantitatif et qualitatif de l'emploi et pallier les insuffisances du cadre de gouvernance de l'emploi.

Pour atteindre l'objectif global de création nette d'environ 800 000 emplois de 2018 à 2030, avec une moyenne de 60 000 emplois par an, Il y a lieu de :

- i. Articuler de la politique nationale de l'emploi (PNE) et les politiques sectorielles, notamment en mettant en place une politique de développement de la productivité, en mobilisant les ressources de l'économie numérique en faveur de la mise à niveau productive des MPE et des PME et en élaborant des plans d'action emploi quinquennaux en concertation avec les secteurs (Agriculture, élevage, pêche, mines, énergie, BTP etc...).
- ii. Soutenir le développement du capital humain, notamment en promouvant l'enseignement supérieur et la formation professionnelle dans le but de développer la capacité d'encadrement de l'économie nationale, en améliorant les transitions entre l'école et la formation professionnelle (développer un programme d'apprentissage) et en engageant un programme d'alphabétisation fonctionnelle.
- iii. Renforcer les services publics de l'emploi, notamment par le suivi des entreprises et analyse des tendances de l'emploi, en développant les fonctions d'accueil et d'orientation des chercheurs d'emploi et des inactifs forcés et en appuyant l'employabilité par l'apprentissage et les stages d'insertion
- iv. Développer le cadre de gouvernance, notamment en mettant en place des points focaux emploi dans les départements et agences publics, en élaborant un rapport annuel de la politique de l'emploi et en mettant en place un système d'information sur l'emploi et la formation.

I.2. PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

◆ Objectifs de l'intervention relative à la jeunesse et au sport

La stratégie à l'horizon 2030 vise comme objectif principal à placer les préoccupations des jeunes au cœur des activités de toutes les institutions du pays, dans le cadre d'une démarche innovante, intégrée et transversale. Le plan d'action de la mise en œuvre de cette stratégie se décline selon les axes suivants :

- Renforcement des capacités des acteurs du secteur
- Renforcement des capacités d'insertion sociale et économique des jeunes
- Renforcement de la participation citoyenne des jeunes et le respect de leurs droits humains
- Promotion du sport comme valeur de santé publique et d'unité nationale
- Amélioration de la pratique des loisirs par les jeunes

◆ Réalisations

En 2018, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a poursuivi la mise en œuvre de l'ensemble des actions s'inscrivant dans le cadre de l'exécution de la Stratégie Nationale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (SNJSL), en phase avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

L'action du département en matière de jeunesse a, depuis le 1er janvier 2018, porté sur la promotion de la jeunesse à travers des activités de sensibilisation se rapportant aux thèmes de citoyenneté, de volontariat, d'autonomisation et d'emploi, de lutte contre l'extrémisme violent et les autres comportements déviants tels que la consommation des substances psychotropes et les crimes organisés et transfrontaliers.

Pour le renforcement des capacités des acteurs du secteur et le renforcement des capacités d'insertion sociale et économique des jeunes, les activités menées comprennent notamment la préparation et le lancement du Projet Formation et autonomisation des jeunes connus sous l'appellation EMELI, l'appui et la supervision du lancement d'une campagne de sensibilisation de 800 jeunes sur l'extrémisme dénommée MANI MOUTATARIV (je ne suis pas extrémiste) et le renforcement de la participation citoyenne des jeunes et le respect de leurs droits humains ainsi que dans le domaines de la santé de la reproduction (SR).

Le Projet Prévention des Conflits et de Promotion du Dialogue Interculturel a permis, par la mise en œuvre de 3 vagues de subventions aux jeunes, le renforcement des capacités de 650 associations de jeunes dont 320 sont devenus éligibles aux fonds et 100 ont été financées pour l'exécution d'actions locales de jeunesse, de prévention de conflits ou de cohésion sociale.

Sur le plan de l'amélioration de l'environnement institutionnel et du cadre d'appui aux jeunes, le Projet Prévention des Conflits et de Promotion du Dialogue Interculturel a réalisé un important programme d'empowerment, et de renforcement de capacités des acteurs locaux (communes) et déconcentrés (DREJS) de la jeunesse dans 9 wilayas du pays. Cette action a permis la réalisation de 36 projets qui ont contribué à améliorer la structuration, l'écoute, l'inclusion et la visibilité des milliers de jeunes au niveau local.

En termes de promotion et de création de cadres et d'espaces de jeunesse, le projet a réalisé la construction de la maison de jeunes de Kiffa et la réhabilitation de celle de Rosso.

D'autres actions ont été aussi réalisées au cours de cette année avec l'appui de divers partenaires dont notamment :

Mise en place de 5 centres d'écoute (Néma, Kiffa, Kaedi, Aioun, Selibaby) pour organiser des activités d'information sur la santé sexuelle et reproductive et pour offrir des services SR aux Jeunes,

La mise en place d'une plateforme intégrant les thématiques de la Santé de la reproduction des Adolescents et jeunes (SRAJ) y compris le VBG et de 10 structures des Jeunes pour assurer la promotion de la loi SR

- 150 jeunes provenant de toutes les wilayas du pays ont été informés sur les enjeux et les opportunités que présente le profil démographique de la Mauritanie ; - Les 150 participants ont pris connaissance de la feuille de route de l'UA « Tirer pleinement profit du Dividende Démographique en investissant dans la Jeunesse » ; - Un plan d'action concerté sur le rôle des jeunes dans la capture du dividende démographique en Mauritanie est élaboré.

Dans le domaine de la promotion du sport comme valeur de santé publique et d'unité nationale et amélioration de la pratique des loisirs par les jeunes, une multitude d'actions sportives ont été réalisées aux plans, national et international visant la promotion de la jeunesse et son autonomisation (ODD 3 et 4).

Par ailleurs, les appuis des partenaires techniques et financiers ont contribué à l'atteinte des résultats en relation avec les objectifs de l'intervention :

- Le Programme National Intégré de Décentralisation, de Développement Local et de l'Emploi (PNIDDLE) finance la construction de stades et de complexes au niveau de toutes les wilayas du pays.
- Le projet SWEDD (Autonomisation des Adolescents et Dividende Démographique), exécuté par le Ministère de l'économie et des Finances : Le MJS bénéficie d'une composante de ce projet qui réalise d'importantes actions de sensibilisation et d'appui aux centres d'écoute et à certaines activités du département dont notamment les colonies de vacances.
- Le projet Prévention des Conflits et Dialogue Interculturel (PCDI) qui intervient dans les wilayas du Hodh Charghi, de l'Assaba, du Trarza, de l'Adrar, de Nouadhibou, du Tiris Zemmour et des 3 wilayas de Nouakchott réalise un volet infrastructures au niveau des wilayas où il intervient et notamment à Nouakchott, à Rosso et à Kiffa, en plus de l'appui institutionnel aux associations et organisations de jeunesse.
- la rénovation de l'Office du Complexe Olympique est bien avancée.

♦ Financement du secteur de la jeunesse et des sports

Dans le PIP 2018-2020, il est inscrit un montant de 65 millions MRU, hormis certains financements de PTF non enregistrés au PIP. Quant à l'enveloppe 2018-2020, elle atteint 160 millions MRU.

TABLEAU 4 : FINANCEMENT DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS INSCRIT AU PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Acquisition d'équipements sportifs/MJS	2000	2018	RIM	54	Budget	4,00	4,00
Renforcement des capacités du MJS	2011	2018	RIM	14	Budget	4,00	4,00
Appui aux compétitions internationales/cellule jeunesse et sport	2013	2019	RIM	75	Budget	10,00	18,50
Prévention des conflits et Promotion du dialogue interculturel	2014	2019	RIM	10	Budget (CP)	2,50	5,00
Prévention des conflits et Promotion du dialogue interculturel	2014	2018	UE-FED	238	Don	41,00	41,00
Programme National pour la promotion de la Jeunesse et des Sports	2016	2019	RIM	57	Budget	3,00	21,00
Consolidation de la cohésion sociale et de l'insertion des jeunes	2019	2023	UE-FED	167	Don		66,91
				614		65	160

Source : PIP/DGIPCE/MEI

◆ Perspectives du secteur de la jeunesse et des sports

II. MEILLEURE RESILIENCE DES COUCHES LES PLUS VULNERABLES

L'objectif de ce chantier est d'augmenter la résilience des couches vulnérables et d'assurer qu'elles tirent le maximum de profit des fruits de la croissance. Il s'agit d'assurer une forte inclusion sociale par un accès équitable à des services de base de qualité à des coûts raisonnables et d'assurer une gestion durable de ces services. Le chantier comporte les 5 principales interventions suivantes :

- Eliminer l'insécurité alimentaire
- Améliorer la protection sociale, l'égalité et le genre ;
- Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement adéquats ;
- Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures ;
- Promouvoir les secteurs du bâtiment et de l'habitat.

II.1. PROTECTION SOCIALE, EGALITE, GENRE, ENFANCE ET FAMILLE

◆ Objectifs de l'intervention

Cette intervention vise à assurer la protection sociale des populations vulnérables, à augmenter leur résilience à l'insécurité alimentaire et à réduire les écarts de genre.

Pour atténuer les effets de l'extrême pauvreté et contribuer à la réduction des inégalités le Gouvernement a adopté une Stratégie Nationale de Protection Sociale (2012-2030) dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés et aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs de la vie.

La mise en place d'un système de protection sociale performant et d'un registre social permettant un ciblage efficace des indigents et des personnes les plus vulnérables seront au cœur de l'action à engager. La stratégie nationale de protection sociale, la SNIG, la SNPE et la Politique nationale de la Famille seront mises en œuvre pour créer les meilleures conditions d'équité, de bonne gouvernance, de dignité humaine, de justice et de solidarité sociale. Cette mise en œuvre intégrera les outils d'alerte précoce, les mécanismes d'accès des groupes sociaux spécifiques à la protection sociale et les actions visant l'atteinte des objectifs fixés

Dans ce domaine la stratégie SCAPP vise à opérer un changement des attitudes discriminatoires et des normes sociales, de respect des droits humains et de développement de projets adaptés aux besoins des pauvres, des femmes et des filles rurales, en améliorant le cadre de protection et d'insertion des enfants vulnérables, de réduire les écarts de genre et de mettre en œuvre les textes juridique assurant la protection des femmes et des enfants, des handicapés et des couches vulnérables en général. **(ODD 10, Cible 10.2)**

Une attention particulière sera accordée, au sein des programmes sectoriels à la réduction des écarts de genre et des actions visant à corriger les facteurs qui les engendrent, ainsi qu'aux discriminations et aux violences fondées sur le genre.

Les résultats attendus comprennent notamment :

- Baisse de la prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de 5 ans à 7% au lieu de 10,1% ;
- Baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire à 17%, au lieu de 22,4%.
- Les 100 000 ménages les plus pauvres, sur toute l'étendue nationale, ont bénéficié des transferts monétaires conditionnels
- La prise en charge de tous les malades indigents est assurée
- Généralisation du système de protection de l'enfant ;
- La promotion et la protection des personnes handicapées est assurée ;
- Le genre est institutionnalisé et des moyens de lutte contre les violences basées sur le genre sont développés ;
- la participation politique et leadership des femmes sont promus ;

◆ Bilan des réalisations

i. En matière de sécurité alimentaire et de nutrition

En Mauritanie, les crises alimentaires sont devenues depuis au moins trois décennies un phénomène récurrent qui affecte la résilience des populations en particulier les couches les plus vulnérables (femmes et enfants) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les orientations stratégiques de la Mauritanie élaborées dans le cadre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (2012-2015 horizon 2030) ont pour objectif principal de « ***permettre aux populations les plus vulnérables, d'avoir à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive*** ». D'autres orientations stratégiques ont été aussi élaborées et mises en œuvre pour contribuer à l'atteinte de cet objectif dont en particulier la Stratégie du Développement du Secteur Rural 2013-2025 qui donnera naissance aux Plans

Nationaux de Développement de l'Agriculture et de l'Élevage (PNDA et PNDE) et la Loi d'Orientation Agropastorale.

En somme, la Mauritanie a depuis une dizaine d'années adopté et mis en œuvre une série de stratégies s'inscrivant dans la Lutte Continue contre la Pauvreté et afin de lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. **(ODD2. Cible 1.1).**

Nonobstant les efforts fournis et les stratégies mises en œuvre, les populations vulnérables du monde rural et des quartiers précaires sont encore fragiles et régulièrement exposées à la faim et à la malnutrition. Les informations issues de la **SMART 2018** permettent de donner plus de détails sur la situation nutritionnelle des enfants en 2018.

La prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) au niveau national a été évaluée à 11,6% en 2018 avec un taux de cas sévères dépassant le seuil d'urgence nutritionnel de 2% (2.3%).

La prévalence de la malnutrition chronique globale est sérieuse dépassant le seuil de 20% (23,3%) au niveau national, et celle de la malnutrition chronique sévère est de 7,1%. Le retard de croissance a connu une légère augmentation à 23.3% contre 20.1% en 2017.

La prévalence de l'insuffisance pondérale au niveau national est précaire, car comprise entre 10-20% (19,5%) et celle de l'insuffisance pondérale sévère est de 5,1%. La plupart des wilayas, soit 11 sur /15 et donc (73%) et le Camp de Mbera font face à une situation d'insuffisance pondérale sérieuse (>20%) à précaires (10-20%).

Pour faire à cette situation qui constitue un important défi à relever, il est indispensable de s'orienter vers plus d'investissement selon une approche multisectorielle en faveur de l'amélioration du statut nutritionnel des femmes et des enfants doit être promue aussi bien par le Gouvernement que par ses partenaires. Dans ce cadre (1) le plan stratégique multisectoriel de nutrition, (2) le plan de passage à l'échelle des interventions d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (2016 – 2025) constitue une pertinente porte d'entrée pour renforcer les interventions à visée préventive selon une approche multisectorielle.

Les efforts du Gouvernement et ceux de ses différents partenaires se sont conjugués pour faire face au déficit nutritionnel des femmes et des enfants et à la malnutrition au sein des couches les plus défavorisées des zones rurales et des quartiers précaires.

Au cours de cette année, le département a réalisé un nombre important d'activités en vue de contribuer à l'atteinte de l'ODD 1 « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes » et de l'ODD 2 « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». Il s'agit notamment de :

Suivi de la situation alimentaire

- Deux enquêtes - ménages pour suivre la situation alimentaire des populations ont été réalisées en février et septembre ;
- Une mission d'identification des communes rurales à risque a été réalisée en avril ;
- Deux missions de suivi du déroulement de la campagne agricole en collaboration avec le Ministère du Développement Rural ainsi que d'autres partenaires ;

Programmes Spéciaux

- Poursuite du fonctionnement régulier de 1708 boutiques réparties sur toute l'étendue du territoire pour couvrir les besoins d'un grand nombre de ménages vulnérable dans le pays ;
- Près de 120 nouvelles boutiques supplémentaires ont été ouvertes cette année ;
- Approvisionnement de ces boutiques par 57.765 tonnes toutes denrées confondues

Programme d'Assistance au Cheptel

- Ce programme a permis l'acquisition, le transport et la vente à prix subventionné d'une quantité de 42.000 de tonnes toutes denrées confondues
- Pour soutenir l'économie nationale et encourager la production locale, l'aliment de bétail a été exclusivement acquis auprès des usines mauritaniennes au prix toutes taxes.
- L'aliment de bétail a été mis à la disposition des éleveurs dans toutes les wilayas du pays à travers : 1.390 boutiques EMEL de l'intérieur du pays, 47 magasins de vente ouverts dans chaque moughataa ; et 4 points de vente dans les zones de regroupement de cheptel (Mondi, El Hadad, Rachid et Ghoudia)

Opération Ramadan 2018

- Des centres de vente de produits alimentaires de première nécessité (riz, huile, sucre, pâtes alimentaires, lait en poudre, pommes de terre, oignon etc...) ont été ouverts dans les différentes moughataa de Nouakchott.
- La mise en œuvre de cette opération a permis la vente subventionnée de **4.364 tonnes** de vivres

Assistance et Secours d'Urgence

En terme de distribution de vivres, de Kits de secours et de transfert monétaire (cash): 6620 tonnes de vivres ont été distribuées gratuitement au profit de 121.657 familles vulnérables au niveau de toutes les wilaya du pays ; 432 tonnes de vivres et 571 kits de secours (tentes, nattes, couvertures) ont été distribuées au profit de 4700 familles d'indigents ou victimes des sinistres ; 3475 familles ont bénéficié de la distribution de cash pour un montant global de 33 138 000 MRU, dans le cadre du Programme Elmaaouna ;

Par ailleurs, le CSA continue son partenariat avec les agences onusiennes dans l'assistance des 54,000 réfugiés maliens demeurant dans le camp de M'berra où 2,730 tonnes vivres ont été distribuées au cours de cette année.

Dans le but de faire accéder les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, à une alimentation saine, nutritive et suffisante (**ODD2, Cible 1.1 et Cible 2.a**), des activités portant sur l'amélioration de la nutrition et la disponibilisation de produits alimentaires ont été menées dont :

• Programmes de Nutrition

- L'ouverture de 75 CRENAM à Nouakchott et 30 autres dans les wilayas du nord du pays (Adrar, Inchiri, Tiris Zemour),
- Ce programme a permis la prise en charge d'environ 5.200 enfants malnutris à travers la distribution aux bénéficiaires de plus de 71 tonnes de farine enrichie (blé, haricot, lait, sucre et sel iodé) dans des emballages respectant les normes sanitaires ;
- 400 autres CRENAM ont été approvisionnés dans les wilayas : Deux Hodhs, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Tagant et Guidimagha. Ces centres ont assisté plus de vingt mille (20.000) enfants et femmes malnutris ;

Dans le domaine de la prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, plus de 100 000 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de programmes de sensibilisation autour de certaines thématiques en particulier le suivi de l'alimentation de la femme enceinte, l'ensemble des interventions a même de contribuer à la diminution de la prématurité et les Petits Poids de Naissance, la mise au sein précoce, l'AME, l'introduction de l'alimentation de complément avec poursuite de l'allaitement jusqu'à 24 mois. A ces thématiques s'ajoute la promotion des règles d'hygiène de vie et du milieu.

D'autre part, le Département dans le but de réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure de 22% à 21 % et d'améliorer l'investissement dans l'infrastructure rurale, (**ODD2, Cible 1.1 et Cible 2.a**) a procédé au financement de plusieurs microprojets dans diverses régions du pays dont notamment :

- 46 micro-projets en cours d'exécution au niveau du Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba et Tagant) dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Production Agricole dans le Centre-Est Mauritanien / Coopération italienne (Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba et Tagant).
- 35 microprojets sont en cours d'achèvement au niveau du Brakna, Trarza, Inchiri, NDB, Adrar et Tiris Zemmour dans le cadre du Programme Spécial de Microprojets / Japon.
- 41 microprojets sont en phase de clôture au niveau des Deux Hodhs, Assaba, Gorgol et Guidimagha dans le cadre du programme « Vivres Pour le Progrès / Etats-Unis d'Amérique »

Par ailleurs, le programme Vivres contre travail ou cash contre travail appuyé par le PAM et le CSA qui a permis de réaliser 45 microprojets de type : Réhabilitation de digue, de barrage, et de Périmètre Maraicher, ainsi que la protection des champs dans les wilayas du Hodh Charghi, Assaba, et Guidimagha doit permettre de contribuer à sécuriser la production agricole et maraichères et améliorer le niveau d'autosuffisance alimentaire.

Programme d'intrants agricoles

La gestion du programme de vente d'intrants agricoles (menée en concertation avec les départements concernés : MEF et MDR,) a permis la vente de 17516,2 tonnes d'urée, 5242,3 tonnes de DAP, 239399 litres de Propanil et 60367 Litres de 2-4D. Ces quantités vendues permettent de mettre en valeur une superficie de 29 193 ha dans les wilayas du Brakna, Gorgol, Guidimagha et Trarza rendant ainsi possible l'amélioration des rendements agricoles et renforçant la résilience des populations.

PERSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE POUR 2019

- La poursuite du programme EMEL et mise en service d'un grand magasin de 30000 tonnes répondant aux normes internationales de stockage
- Mise en service de deux nouveaux magasins de 200 tonnes à Barkéol et à Amourj.
- Mise en service d'un magasin de 30 000 tonnes à Nouakchott
- La réalisation d'un lot de microprojets de sécurité alimentaire (Clôtures, Adduction d'eau, Vivres Contre Travail, Cash Contre Travail, AGR) dans toutes les wilayas de l'intérieur du pays; avec l'appui des principaux partenaires italiens, japonais et américains ;
- La poursuite d'exécution du Programme de Nutrition communautaire par l'ouverture de 109 nouveaux CRENAM

TABLEAU 5 : FINANCEMENT DE SECURITE ALIMENTAIRE AU PIP (2018-2020°

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Montant d'origine	Programmation (M.MRU)		2018-2020 (M.MRU)
					2018	2019	
Reconstitution du stock national de sécurité alimentaire	2010	2020	RIM	4174000000.00 - MRO	47,40	50,00	147,40
Programme pays PAM/ Volet ressources en eau/CSA	2001	2019	RIM	2250000000.00 - MRO	16,00	16,00	32,00
Programmes Prioritaires pour la sécurité alimentaire (CSA)	2007	2019	RIM	1250000000.00 - MRO	5,00	5,00	10,00
AIDE ALIMENTAIRE KR POUR L'ANNE 2017	2018	2018	JAPON	480000000.00 - JPY	0,00		0,00
Programme Spécial de Microréalisations	2019	2021	A RECHERCHER	8000000.00 - USD		91,72	214,11
Redynamisation des Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité	2019	2021	A RECHERCHER	2000000.00 - USD		55,19	76,34
					68,40	217,91	479,85

Source : PIP 2018-2020/DGIPCE/MEI

ii. Bilan en matière de transferts sociaux

La mise en place du système de national de filets sociaux contribue à la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale avec l'instrument clé **du** Registre Social qui donnerait à tout programme social un mécanisme pour cibler les pauvres et les plus vulnérables d'une manière efficace et transparente.

Dans le cadre de ce volet protection sociale diverses actions ont été menées au niveau de Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille et au niveau de l'Agence TADAMOUN (Programme National des Transferts Sociaux « Tekavoul » s'ajoutant à celles ayant trait à la sécurité alimentaire. Ces actions conjuguées doivent permettre à la Mauritanie de progresser dans l'atteinte de l'ODD 10. « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » – Cible 10.2 « 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre » et de respecter ses engagements internationaux en matière de protection sociale et de droits humains.

Pour contribuer à l'atteinte de la cible ODD 1.3 (Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient) et l'ODD 10, Cible 10.2, le Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille a réalisés au cours de l'année 2018 diverses actions dont notamment :

Pour tenir compte des besoins des pauvres, et assurer une protection sociale aux personnes nécessiteuses et vulnérables (handicapés), les soins de milliers de malades ont été pris en charge.

Dans le cadre, de la prise en compte des orientations de la stratégie nationale relative à la protection sociale, des actions spécifiques destinées aux personnes handicapées ont été menées dont notamment la distribution d'aides techniques, l'octroi de cash transferts et de subventions ainsi que la distribution de cartes de personnes handicapées.

En matière de lutte contre la pauvreté et de filets sociaux au niveau de l'Agence TADAMOUN, la mise en œuvre du Programme National TEKAVOUL des Transferts Sociaux qui a démarré fin 2016 a permis les réalisations suivantes : (i) 30 512 ménages pauvres soit 205 911 individus ont bénéficié du transfert monétaire trimestriel contribuant à améliorer le bien-être des mères et des enfants au sein de ces ménages, soit au total plus de 298,4 Millions MRU distribués au profit de ces ménages pauvres. Le Programme Tekavoul a pour objectif d'atteindre les 100 000 ménages les plus pauvres au niveau des wilayas à l'intérieur du pays. A cela s'ajoute le financement de 738 activités génératrices de revenus dont bénéficient 78 846 individus.

Le Registre social : Vers la mise en place de systèmes et de mesures de protection sociale pour les couches vulnérables

La Mauritanie a mis en place une stratégie de protection sociale dont l'objectif est de venir en aide aux populations jugées vulnérables pour une amélioration substantielle de leurs conditions de vie et pouvoir faire face aux différentes crises (ODD 1, cible 1.2 et 1.3. Cette stratégie se fonde surtout sur une coordination parfaite des actions entre les différents acteurs et partenaires au développement dans le domaine de la protection sociale, à travers la mise en place de programmes viables et durables pour l'éradication de la pauvreté. Pour aboutir à ses objectifs, la stratégie s'appuie sur des mécanismes et outils efficaces comme le **Registre social des ménages pauvres**. Cet outil permet l'identification et le ciblage, à travers une approche participative, de l'ensemble des ménages pauvres et les mettre à la disposition des différents programmes. Ce registre garantit un ciblage d'une manière transparente des ménages pauvres et permet une bonne visibilité sur les statuts de chaque ménage. Le Registre Social, est une Direction créée en fin 2015 et placée sous l'autorité de la Direction Générale des Stratégies et Politiques du Développement du Ministère de l'Economie et de l'Industrie, avec pour objectif de constituer une source unique d'informations sur les ménages pauvres. Il couvre actuellement **151 073 ménages** déjà identifiés, répartis sur **33 Moughataas**, soit **76%** de l'objectif des 200 000 ménages à atteindre d'ici fin 2020 sur l'ensemble du territoire, et **100 022** ménages avec des informations complètes, répartis sur 20 Moughataas, pour **643 457 personnes**. Actuellement le Registre Social dispose de 8 utilisateurs qui sont : Tekavoul, CSA, Oxfam, PAM, SNDP, MEDICOS DEL MUNDO, ACF et Save Children. Durant la **période de soudure de 2019**, le Registre Social a été utilisé pour les interventions d'ALMAOUNA, PAM, SAVE CHILDREN, OXFAM, et ACF dans quatre wilayas.

L'agence TADAMOUN s'investit aussi dans le traitement des dimensions non monétaires de la pauvreté en améliorant les conditions de vie et les moyens de production des personnes les plus pauvres et dans les zones les plus pauvres. Ces actions sont répertoriées dans les domaines concernés : éducation, santé, eau, barrages, digues, aménagements agricoles, charrues, tricycles, moulins à grains, infrastructures de base de regroupement de localités, mosquées et mahadras, insertion des rapatriés.

*iii. **Bilan des réalisations en matière d'égalité de genre, enfance et famille***

Il s'agit pour le programme de mettre en œuvre des programmes sectoriels visant la réduction des écarts de genre et corrigeant autant que faire se peut les facteurs qui les engendrent avec l'ambition de mettre fin aux discriminations et aux violences fondées sur le genre (**ODD 5.5.1**) il s'agira notamment de veiller à la mise en œuvre, d'une part, du code du statut personnel et la législation pénale par le biais de la prise en compte de l'accès des femmes à leurs droits et à la justice mais aussi au pouvoir. D'autres mesures seront aussi prises relatifs aux textes d'application sur l'aide juridique et juridictionnelle permettant l'accès à la justice et aux droits des femmes pauvres, via la promulgation du statut juridique des interprètes et leur nomination auprès des juridictions familiales et pénales. Il s'agira aussi à travers la SCAPP de promouvoir un cadre juridico-légal de lutte contre les discriminations et violences fondées sur le genre et de lutter obstinément contre les mutilations génitales (MGF) à travers notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de lutte contre les violences fondées sur le genre (**ODD 5 5.3**).

Les orientations stratégiques de la SCAPP sont renforcées par les efforts importants déjà réalisés ou en cours relatifs à la lutte contre les pratiques préjudiciables à la santé et à la vie de la fille (ODD 5.3) mais aussi à la scolarisation des filles et à l'accès des femmes aux sphères de décision (5.5 et 5.5.1) : les mutilations génitales par exemple ont baissé entre 2011 et 2015 passant de 69,4 % à 66,6 %,

Des efforts importants ont été fournis pour la promotion de la femme et des avancées enregistrées en matière de promotion féminine et du genre, d'accès des femmes au pouvoir politique. Toutefois, la poursuite des efforts doit se poursuivre pour réduire les déséquilibres entre hommes et femmes sur les plans politique, économique, social, culturel et juridique. Ces déséquilibres constituent un obstacle aux efforts de réduction de la pauvreté (**ODD 1**) et mettent en péril les possibilités d'accès des femmes à l'éducation et aux services de santé de qualité et à des couts abordables (**ODD 3 Cible 3.1 ; ODD 4, Cible 4.1 et 4.3, et enfin ODD 5, cible 5.5**).

Les principaux indicateurs relatifs à la participation de la femme permettent de constater que les femmes sont au nombre de 29 sur 157, Au niveau des conseillers municipaux, 1184 conseillères municipales parmi les 3811 conseillers municipaux, au niveau des conseils régionaux, 101 femmes sur les 285 sièges des conseils régionaux avec une 01 femme présidente (Nouakchott) sur les 13 conseils régionaux. L'indice synthétique de participation politique des femmes en 2018 est de : 35,5% (Source CENI)

Les activités entreprises au cours de l'année 2018 ont pour ambition de réduire les écarts et de satisfaire aux exigences internationales en matière de genre et d'accès des femmes à l'autonomisation. Dans ce domaine, les principales actions ont porté sur l'octroi de financement d'AGR au profit de coopératives féminines et des filles lauréates ainsi que la formation de 282 filles et femmes dans des créneaux porteurs d'emploi par le CFPF.

Pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant, et lutter contre les pratiques néfastes (**ODD 5. 5.3**) et favoriser la promotion du cadre juridico-légal en faveur de la promotion de l'égalité des sexes (**ODD 5.5.c**) plusieurs activités ont été menées au cours de l'année avec l'appui de plusieurs partenaires au développement, notamment : (i) la sensibilisation et la mobilisation des communautés autour de l'abandon des violences basées sur le genre notamment les MGF et sur le changement de comportement en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes; (ii)

plusieurs mesures et dispositions légales prises en faveur de l'enfant et de la famille dans le cadre de la mise en œuvre SNIG, de la SNPE et du code du statut personnel.

Financement de l'intervention

En 2018, une enveloppe de 705 millions MRU est inscrite au PIP, à laquelle il faudra ajouter d'autres moyens octroyés par des PTF. Quant à l'enveloppe pour la période 2018-2020, elle s'élève à 1 613 millions MRU (tableau ci-dessous).

TABLEAU 6 : FINANCEMENT DES PROJETS DE PROTECTION SOCIALE ET DU GENRE INSCRIT AU PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Enclencher le processus de résilience en matière de sécurité alimentaire	2014	2019	UE-CE	159	Don	30,75	70,50
Projet d'appui au Système de Filets Sociaux	2016	2020	BM-IDA	428	Don	90,00	290,00
Projet d'appui au Système de Filets Sociaux	2016	2019	RIM	300	Budget (CP)	5,00	39,88
Reconstitution du stock national de sécurité alimentaire	2010	2020	RIM	417	Budget	47,40	147,40
Programme pays PAM/ Volet ressources en eau/CSA	2001	2019	RIM	225	Budget (CP)	16,00	32,00
Programmes Prioritaires pour la sécurité alimentaire (CSA)	2007	2019	RIM	125	Budget	5,00	10,00
AIDE ALIMENTAIRE KR POUR L'ANNE 2017	2018	2018	JAPON	149	Don	0,00	0,00
Renforcement des Centres de Formation et de Promotion Féminine	2004	2019	RIM	40	Budget	2,65	6,65
Renforcement du Centre de Formation et Promotion des Enfants Handicapés	2015	2019	RIM	16	Budget	2,47	4,93
PASN/Volet Nutrition	2006	2019	RIM	34	Budget (CP)	3,50	7,00
Acquisition d'équipements pour les handicapés	2011	2019	RIM	36	Budget	2,50	5,00
Opérations d'Urgence	2013	2019	RIM	2 750	Budget	500,00	1 000,00
				4 679		705	1 613

Source : PIP 2018-2020/DGIPCE/MEI

◆ Perspectives

- La poursuite du programme EMEL et mise en service d'un grand magasin de 30000 tonnes répondant aux normes internationales de stockage et de deux nouveaux magasins de 200 tonnes à Barkéol et à Amourj.
- La réalisation d'un lot de microprojets de sécurité alimentaire dans toutes les wilayas de l'intérieur du pays;
- La poursuite d'exécution du Programme de Nutrition communautaire par l'ouverture de 109 nouveaux CRENAM.
- Mise en place par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) à compter du janvier 2019 d'une nouvelle ligne d'Assurance Individuelle et Volontaire, ouverte à tous les

citoyens mauritaniens non couverts par l'assurance maladie obligatoire et qui souhaitent s'assurer eux-mêmes ou assurer leur famille.

◆ Recommandations

- Réforme de la gouvernance de la protection sociale à travers : la limitation de l'éclatement des acteurs et des programmes (gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux et internationaux), et appréhension de la protection sociale suivant une logique de cycle de vie (coordination suivant la population cible) ;
- Extension du Registre Social sur l'ensemble du territoire (pour couvrir les 150 000 ménages les plus pauvres et les 50 000 les plus vulnérables) et en assurer la qualité et l'usage par le Gouvernement et ses partenaires ;
- Extension du programme national de transferts sociaux sur tout le territoire (pour couvrir les 100 000 ménages les plus pauvres).

II.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

◆ Objectifs de l'intervention

L'objectif de cette intervention est de garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement de qualité, ainsi que la mise en place d'une gestion durable des réserves en eau.

L'objectif dans ce domaine est d'assurer : (i) l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, (ii) l'amélioration de la qualité de l'eau, et (iii) l'utilisation rationnelle des ressources en eau. (ODD 6.6.1).

En matière d'assainissement l'objectif est d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles, des personnes en situation vulnérable, de diminuer de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et d'augmenter considérablement le recyclage et la réutilisation de l'eau sans aucun danger. Le taux d'équipement en latrines améliorées sera porté à 100 % et la défécation à l'air libre est supprimée

◆ Réalisations

Sur ce plan, d'importants efforts ont été fournis et des acquis importants obtenus : les réalisations entre 2015 et 2018 ont permis de porter le taux d'accès au niveau national à 70 %, selon les estimations des services du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Les grands projets du Dhar et de l'Aftout Echergui d'hydraulique très orientés vers l'accès des populations vulnérables à l'eau potable ont été poursuivis et étendus pour couvrir davantage de zones et de villages ruraux du triangle de l'espoir et du Hodh Charghi. A cette extension, il ya lieu de la réalisation de plus de 54 systèmes d'AEP équipés en solaires pour les populations les plus défavorisées dans les wilayas du Hodh Charghi, du Hodh Gharbi, du Brakna et du Gorgol

Cette intervention est concernée par la dimension « Accès au service » alors que le volet Infrastructure et production sont couverts par le CDS 3 en charge du chantier stratégique

« Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance économique ». Aussi, les réalisations physiques et leur financement figurent dans la NASMO de ce CDS 3.

II.3. ACCES A L'ELECTRICITE ET AUX HYDROCARBURES

◆ Objectif de l'intervention

Il s'agit d'assurer un accès à des sources énergétiques fiables et à un coût abordable, à un plus grand nombre de citoyens. L'accès universel à l'électricité sera assuré à tous les ménages, en améliorant les prestations de service aux clients (ODD7, à travers l'extension et la qualité du réseau et la diversification des sources de production de l'électricité, en privilégiant les énergies propres (notamment solaire et éolienne). Dans le domaine des hydrocarbures, le prix de l'essence et du gasoil seront optimisés en vue de maintenir le pouvoir d'achat des ménages.

◆ Réalisations

Selon les données issues du département, le pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité a atteint 42% en 2018. Dans les zones urbaines, le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité est nettement plus important, il est estimé à 76 % en moyenne en 2018. Mais en zones rurales, le taux d'accès est encore faible atteignant les 6% en moyenne.

En matière de diversification des sources de production de l'électricité qui constitue une des priorités du Gouvernement (ODD 7. 7.2), les efforts déployés ont permis de faire passer la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie à 42 % en 2018 selon les données issues du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines.

Cette intervention est concernée par la dimension « Accès au service » alors que le volet « Infrastructures et production » sont couverts par le CDS 3 en charge du chantier stratégique « Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance économique ». Aussi, les réalisations physiques et leur financement figurent dans la NASMO de ce CDS 3.

II.4. PROMOUVOIR LES SECTEURS DU BATIMENT ET DE L'HABITAT

◆ Objectif

L'objectif dans ce domaine est d'assurer à tous un logement décent et des services de base de qualité, par l'accès à la propriété foncière et immobilière et l'aménagement des quartiers précaires (ODD 11.1). Les résultats attendus comprennent notamment : (i) 30.000 parcelles viabilisées ; (ii) 200 services collectifs construits et équipés ; (iii) 5000 logements sociaux construits ; et (iv) 2000 logements économiques construits.

◆ Réalisations

Sur ce plan des efforts ont été déployés au cours des dernières années et des résultats importants obtenus en matière de viabilisation des parcelles et d'accès des populations à un habitat moins précaire à la propriété foncière même si la proportion des logement précaires reste encore

préoccupante en particulier en milieu rural où 56.7% des ménages habitent dans des logements précaires (baraques, huttes, tentes, etc). Cette proportion est de 21,3 % en milieu urbain. (RGPH, 2013). En milieu urbain, 21,3 % de la population urbaine vivent dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (Source : ONS / Recensement Général de la Population et de l'Habitat - RGPH 2013 2013).

Les données en provenance du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire renseignent sur la réalisation d'importantes infrastructures au cours des dix dernières années contribuant à l'amélioration de l'offre en matière d'habitat social dont : (i) la construction de 600 logements économiques à Zouerate, (ii) la construction de 148 logements sociaux en zone de recasement au profit des familles sinistrées de la « kebbu du wharf » ; (iii) la construction de 50 logements dans la ville nouvelle de Chami ; et (iv) la construction par TADAMOUN de 706 logements sociaux au profit de 706 familles pauvres dans les quartiers déshérités de Nouadhibou (soit 4236 personnes).

Par ailleurs, d'autres programmes de plus ou moins grande envergure ont été mis en œuvre améliorant sensiblement l'accès des populations à la propriété foncière (ODD 11.1) : (i) le Programme d'Eradication des Quartiers Précaires a permis à 146 382 ménages d'avoir accès, gratuitement, à la propriété foncière dans des zones restructurées ; (ii) le Programme d'Extension et de Modernisation des Villes a permis l'aménagement et la viabilisation de 31 586 parcelles à usage d'habitation et de commerce; (iii) le Projet de Réhabilitation et de Rénovation de la Ville de Tintane a permis la naissance d'une nouvelle ville ex-nihilo dans laquelle les populations ont eu accès à des parcelles aménagées et viabilisées : 33 bâtiments et équipements collectifs ; 1 réseau de voirie intérieure en enrobé dense d'une longueur de 14 kilomètres linéaires ; 100 kilomètres linéaires de réseau d'eau et un réseau électrique.

Pour la Mauritanie, la poursuite et l'élargissement de ces réalisations à d'autres villes du pays est un engagement inscrit dans les orientations stratégiques de la SCAPP (2016 - 2030) avec pour objectif de mettre fin aux bidonvilles et taudis, en milieu urbain à l'horizon 2030 (ODD 11.1.1).

◆ Financement

Les projets d'habitat et d'urbanisme financés sur budget de l'Etat sont financés à hauteur de 1 716 millions MRU en 2018 et 3 497 millions MRU sur la période 2018-2020 (tableau ci-dessous).

TABLEAU 7 : FINANCEMENT DES PROJETS DE D'HABITAT ET D'URBANISME INSCRIT AU PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Programme National de Regroupement des Localités	2011	2019	RIM	450	Budget	40,00	90,00
Appui à l'Observatoire National de l'Aménagement du Territoire	2011	2018	RIM	8	Budget	3,00	3,00
Appui à la DEPC/MHUAT	2012	2018	RIM	10	Budget	5,00	5,00
Toponymie Nationale	2012	2018	RIM	10	Budget	4,00	4,00

Cartographie Générale et Urbaine	2013	2018	RIM	184	Budget	20,00	20,00
Elaboration du Schéma National de l'Aménagement du Territoire(SNAT)	2016	2019	RIM	25	Budget	20,00	25,00
Programme d'Aménagement et de viabilisation	2011	2019	RIM	200	Budget	30,00	70,00
Projet de Mille Modules pour l'Habitat Social	2015	2019	RIM	135	Budget	15,00	45,00
Développement Urbain des Wilayas	2017	2018	RIM	165	Budget	105,00	105,00
Densification du Réseau Géodésie	2017	2018	RIM	38	Budget	20,00	20,00
Construct° réhabilitat° bâtiments administratifs	2000	2022	RIM	7 800	Budget	521,00	1 521,00
Programme pour l'Accès et l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAAQE)	2016	2023	RIM	1 420	Budget	100,00	700,00
Construction d'un centre international de conférence	2017	2018	RIM	1 400	Budget	720,00	720,00
Développement Urbain /DGHU	2017	2019	RIM	40	Budget	30,00	40,00
Projet d'amélioration des capacités opérationnelles de la DGHU	2018	2019	RIM	13	Budget	6,50	13,00
Parachèvement du traitement des litiges	2018	2019	RIM	50	Budget	35,00	50,00
Appui à l'action régionale/DGATAR	2018	2018	RIM	6	Budget	6,00	6,00
Appui à la cellule Informatique/MHUAT	2018	2019	RIM	10	Budget	5,00	10,00
Projet de travaux à base matériaux locaux de construction	2018	2019	RIM	50	Budget	30,00	50,00
				12 014	0	1 716	3 497

Source : PIP 2018-2020/DGIPCE/MEI

IV. ANNEXES

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CDS 6

TABLEAU 5 : LISTE DES MEMBRES DU CDS 6 « EMPLOI, JEUNESSE ET GROUPES VULNERABLES »

CDS 6 : EMPLOI, JEUNESSE ET PROTECTION SOCIALE (RÉSILIENCE DES PLUS VULNÉRABLES)					
Chantiers et interventions	Institutions	Nom et prénoms	Fonction	Téléphone	E-mail
Président :	MASEF	Mohamed O. Ely Telmoudi	Conseiller	43439008	telmoudymed@gmail.com
Vice-Président :	MFPTEMA	Ba Amadou Tidjane	DA/ DEPC	46731401	baamadoutidjane1985@gmail.com
Emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport					
Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous	Direction de l'Emploi ANAPEJ				
	Dir Insertion				
	PECOBAT	Sidi Mohamed Ould Cheikh	Coordonnateur national	36297222 44485205	cheikh@ilo.org
	Promopêche BIT	Federico Barroeta	CTP	26029761	barroeta@ilo.org
Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports	DEPSC/ Min. Jeunesse	Ba Oumar	DA	30767676	baoumar784@gmail.com
	DEPSC/ Min. Jeunesse	Cheikhlemine habibou	Chef de Service	43430877	habibou-lemine@yahoo.fr
	Projet de prévention de conflits et promotion du dialogue interculturel	Mohamed Salem Boukhreiss	Coordinateur	26302393 22004949	boukhreiss67@gmail.com
	UNFPA	Mohamed Ahmed Abd			ahmedabd@unfpa.org
	UNFPA	Leila Abass		42780011	labass@unfpa.org
	SWEDD	Wagué Aliou	Resp. S & E	46417072	wagueali@gmail.com
Meilleure résilience des couches les plus vulnérables, sécurité alimentaire, genre	UNICEF CSA	Med Abderahmane Nafé	UNICEF	22260402	manafe@unicef.org
Protection sociale, égalité genre, enfance et famille	MEF/Protection sociale	Moulaye El Hassen Zeidane	Conseiller	36608295	
	Registre Social/MEF	Ahmed Salem, ould Bedde		37323280	ould_bedde@yahoo.fr
	Dir. Affaires Sociales	Dr Abdallahi El Vally	Directeur	46488387	abvally@yahoo.fr
	Dir Enfance / MASEF	Mohamed O. Bedde	Directeur	46431315	ouldbedda@yahoo.fr
	MASEF	Aichetou Mint Sidi	Chef serv promotion activités femmes	43439051	aichetou75@yahoo.fr
	TADAMOUN /TEKAVOUL	Mohamedou O. M'haimid	Directeur	22000203	mohamedou.mhaimid.2015@gmail.com

	TADAMOUN/TEKAV OUL	Taleb Khyar Cheikh Melainine		36305449	tkmelainine@gmail.com
	CSA	Brahim O. Bey	Conseiller	47090994	beyha63@gmail.com
	DPAE/MEF	Abderrahmane Deddi	Directeur Adj.	26304844	yeslem1@yahoo.fr
	Registre Social/MEF	Ahmed Salem Bedde	Directeur	37323280	Ould_bedde@yahoo.fr
	BM	Matthieu Lefebvre			mlefebvre@worlbank.org
	PNUD	Selma Cheikh Malainine	Economiste	47096846	selma.cheikh.malainine@undp.org
	ECHO/UE	Hawa Diop	Représentante	46600001/ 42420158	hawa.diop@echofield.eu
Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement	DPSC/ MHA	Moulaye El Hassen O. Ahmedou	Directeur	22517916 /46491683	moulayhassen@yahoo.fr
	UNICEF	Med Yahye Bah	UNICEF	26050550	mybah@unicef.org
	UNICEF	Latifa Mohamed Vall	UNICEF	42783411	imvall@unicef.org
Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures, notamment les énergies renouvelables	DED/MPeMi	Moud O. Lemghaivry	Directeur	36368089	emmoud2001@yahoo.fr
	Energie	Tawal Oumrou Azizi		43001080	itaweloumrououldezizi@yahoo.fr
Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat	MHUAT	Jiddou O. Boudida	DEPC/Directeur	44480203	jboudidda@gmail.com
Promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre	MASEF				
Promotion de la participation citoyenne des femmes	MASEF / Dir Planif.	Saleck O. Jeireb	Directeur	46431208	sojereb2@gmail.com
Lutte contre les discriminations basées sur le genre	Promotion Féminine	Marième mint Ely Beyba	Directrice	43439015	marieme-byba@outlook.com
Autres membres	DSP/MEF	Sidaty O. Sidaty	Directeur-Adj	43208895	ouldsidatty@hotmail.com
	ONS	Sow Samba	Démographe	22109290	isow_samba@gmail.com
	ONG ADIG	Mohamed Bnejjara	Président	46344040	adigmauritane@gmail.com
	RMAS	Sidina Khatri		46495052	
	RMAS	Mohamed Ould Znagui	SG	46025524	moznagui@gmail.com

	DC-SCAPP	Sidna Ndah Mohamed-Saleh	Consultant SCAPP	36302126	sndah@hotmail.com
	DC-SCAPP	Mohamed Lemine Abde	Expert Levier 2 SCAPP	42089212/ 22371442	abdaml@yahoo.fr

